

INCIDENCE DES RÉGULATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE SUR LA DIVERSITÉ DES ORGANISATIONS : ET SI LA FORMETUAIT LE FOND ?

« ... *fond et forme sont le même fait de vie.* »

Victor HUGO, *Utilité du beau, Proses philosophiques, 1860-65*

Avons-nous toujours conscience de la manière dont les objets et dispositifs techniques que nous utilisons configurent nos pratiques? Quelle fut l'influence de l'imprimerie de Gutenberg sur la transmission des idées? Quelle est l'incidence du numérique sur la mise en forme de nos conceptions du monde?

Le secteur de l'action sociale et médico-sociale est, comme toutes les activités humaines et sociales, logé à cette enseigne de la conformation des pratiques par des techniques.

Comprendre l'ampleur de ces phénomènes de configurations technologiques pour le travail auprès des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux est un enjeu majeur pour l'évolution de l'action des associations à vocation sociale qui représentent près de 80% de l'activité de ce champ. Majoritaires dans l'action, elles semblent peser plus discrètement sur la détermination des orientations et, notamment, sur la définition des outils techniques mobilisés.

Les dispositifs d'appels à projets, les formes de tarification – en forte évolution dans le cadre de la généralisation des CPOM et du groupe de travail Serafin PH – mais aussi les systèmes de convergence tarifaire, d'analyse des besoins, les outils relatifs aux droits des personnes accueillies sont des dispositifs techniques qui influencent considérablement les modalités d'action.

Ces journées d'étude souhaitent explorer un peu plus avant les effets de ces dispositifs techniques sur le fonctionnement même des associations intervenant dans l'action sociale et médico-sociale:

- Les cahiers des charges des appels à projet n'impliquent-ils pas une certaine uniformisation

des missions des services qui limiterait la nécessaire diversité de l'offre?

- Les normes de plus en plus précises n'induisent-elles pas une standardisation de la gestion qui fragiliserait la capacité d'innover des associations?

- L'interprétation abusive et réductrice des «bonnes pratiques professionnelles» – qui sont utilisées parfois comme des carcans référentiels au profit de quelques lobbys – n'aliène-t-elle pas les marges de manœuvre nécessaires aux pratiques de la relation d'aide?

Nous assistons actuellement à une reconfiguration massive de l'environnement technique des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cette mutation est rendue nécessaire par les défis qui se posent au travail social du 21^e siècle. Cette mutation peut être vécue comme une opportunité pour reconfigurer les actions.

Cependant, un inventaire précis des effets des techniques de régulation du secteur, notamment sur le tissu associatif, est indispensable. Celui-ci est riche de sa diversité, il ne faudrait pas que les configurations techniques, les formes, lui fassent perdre ce qui constitue le fond des projets associatifs. La forme est au service du fond et non l'inverse!

Ces journées d'étude analyseront le lien entre les modes de régulation mis en œuvre dans le champ de l'action sociale et médico-sociale et les conséquences sur les pratiques et les organisations afin d'en tirer profit pour l'action. Il s'agira essentiellement d'envisager les stratégies à mettre en œuvre pour préserver la diversité des références théoriques et des modes d'organisation et, par voie de conséquence, la capacité créatrice des associations d'action sociale*.

* Cf. L'association au cœur de systèmes complexes, texte du GNDA, 1998 révisé en 2002.

GROUPEMENT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX D' ASSOCIATION
DU SECTEUR ÉDUCATIF, SOCIAL ET MÉDICO - SOCIAL



SÉMINAIRE GNDA

INCIDENCE DES RÉGULATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE SUR LA DIVERSITÉ DES ORGANISATIONS : ET SI LA FORMETUAIT LE FOND ?

- 5 et 6 octobre 2017
- Hôtel Axotel Lyon Perrache
10/12 rue Marc-Antoine PETIT - 69002 LYON.
- Journée ouverte à tous les professionnels et administrateurs

PROGRAMME DES JOURNÉES

JEUDI 5 OCTOBRE

9h Accueil.

9h30 Ouverture des journées : Frédéric HOIBIAN, *Co-Président du GNDA*.

10h **Relations pouvoirs publics – Associations et impact des stratégies de régulation des politiques sociales sur l'action**

Julien DAMON, *Economiste, Consultant, Professeur associé à Science Po*

11h30 **Analyse des effets de la « forme » sur le « fond » à partir des travaux conduits par la FONDA** (étude « Société Vieillissante, société Innovante » et Dossier « Faire ensemble 2020 »)

Charlotte DEBRAY, *Déléguée Générale de la FONDA*

12h30 Déjeuner sur place.

RETOURS D'EXPÉRIENCES: Témoignages et analyses de Directeurs généraux et directrices générales: opportunités dans l'environnement et tensions dans le cadrage de l'action

- 14h
- > Le bénévolat de complémentarité en renforcement du projet associatif, par Fabienne ZELLNER, *DG Sauvegarde de Paris* ;
 - > Un cadre « apaisé » pour des dirigeants porteurs de sens, par Thierry LE GOAZIOU, *DG ADAPEI de la Nièvre* ;
 - > Gagner un Appel à projet et... perdre sa mise en œuvre ! par Michel DUMONT, *DGARISSE* ;
 - > La mise en place d'un dispositif de relais parental : Quand la forme vient épouser le fond, par Frédéric HOIBIAN, *DG ADAGES* et Brigitte FABREGAT, *directrice* ;
 - > CPOM et EPRD : un nouveau pilotage, par Michèle PIERRET, *DG ADAPEI de l'Ain*.

18h Réception à Lyon Metropole.

19h30 Soirée festive : Confluence-Bords de Saône.

VENDREDI 6 OCTOBRE

TABLE RONDE avec les représentants des collectivités

- 9h30
- > Anne-Camille VEYDARIER, *DGA de la Métropole de Lyon en charge du développement solidaire et de l'habitat (sous réserve)* ;
 - > Marie Hélène LECENNE, *Directrice de l'Autonomie, ARS Auvergne Rhône-Alpes* ;
 - > Un représentant d'un Conseil Départemental

12h30 Synthèse et conclusions des journées par Marc MONCHAUX, *Co-Président du GNDA*.

PLAN

